

Initiative

Team en quête de missions pour ses experts

■ L'objectif de cette association est de remettre le pied à l'étrier à d'anciens cadres de l'automobile en leur confiant des missions de conseil auprès de professionnels du secteur.

Président de Team depuis décembre dernier, **Christian Petit** est convaincu de l'utilité de la démarche de cette association. Il suffit de l'écouter pour s'en rendre compte : *" Les compétences réunies par nos experts nous permettent d'avoir une offre complète à destination des professionnels de l'automobile. "*

Tous anciens cadres supérieurs ayant évolué dans ce secteur, ils sont une centaine à proposer leurs services pour des missions ponctuelles. Celles-ci sont proposées par les constructeurs, importateurs, équipementiers,

assureurs ou encore par les groupes de distribution. Elles sont centralisées par Team, qui joue le rôle d'interface et se charge de trouver l'expert adéquat ou de former une équipe de conseil aux compétences complémentaires. Si la majorité des contrats concerne des missions de formation, une équipe a – par exemple – récemment été missionnée par un importateur pour développer son réseau. *" Nous travaillons aussi sur des Salons comme le Mondial ou Equip'Auto pour y organiser des visites thématiques "* ajoute le

responsable. Industrie, communication, distribution, Team couvre 90 % des demandes. Son champ d'intervention dépasse même nos frontières puisqu'elle s'appuie sur deux experts, basés à Shanghai, capables de mener des missions de prospection en Asie. Créée en 2002, l'association vit grâce aux cotisations (160 euros la première année, puis 120 euros par an). En 2007, la mission de **Thierry Depond**, ancien de chez MG Rover et nouveau secrétaire général de Team, sera de trouver de nouveaux



Christian Petit, président de Team : *" Nos experts répondent à 90 % des demandes des donneurs d'ordres. "*

moyens financiers afin de la promouvoir un peu plus. Soit de redynamiser son site internet (team-auto.org) et de booster le nombre de missions, qui s'est élevé à 130 environ l'an dernier. Si leur durée est variable, certaines se sont terminées, pour l'expert, par la signature d'un contrat en CDI.

Philippe Armengaud